



## **RAPPORT DE LA MAIRESSE CONCERNANT LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

**DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 14 JUILLET 2020**

Membres du conseil,  
Citoyennes et citoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Ville de Lac-Mégantic pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019, lesquels ont été déposés au cours de la présente séance ordinaire du 14 juillet 2020.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2019 ont été de 16 934 913 \$, alors que les charges fiscales nettes se sont élevées à 16 444 288 \$. Les revenus de fonctionnement et les charges fiscales nettes ont été légèrement inférieurs au montant budgété pour 2019 de 17 841 800 \$.

L'exercice financier consolidé de 2019 s'est donc terminé avec un excédent (surplus) de 490 625 \$. L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2019 s'élevait à 542 333 \$.

En ce qui a trait aux dépenses en immobilisations, la Ville a investi 2,3 M\$ en 2019, soit 1,5 M\$ qui seront financées par la Ville de Lac-Mégantic et 800 k\$ pour lesquelles le financement proviendra de subventions ou de contributions de différents partenaires.

<b>Principales immobilisations</b>		
	<b>VLM (\$)</b>	<b>Autres (\$)</b>
Déneigeuse à trottoirs	161 550	19 224
Aménagement rue piétonnière, place publique et stationnement centre-ville		89 470
Camion de déneigement	259 041	52 050
Camion autopompe citerne	320 692	156 597
Enseigne numérique		96 599
Achat de terrain marina du CEHQ	38 074	
Camionnette de service incendie	52 924	
Éclairage terrain de tennis	3 175	26 237
Rachat OTJ	256 894	295 724
Équipements camion autopompe incendie	48 761	

Au 31 décembre 2019, l'endettement total s'élevait à 31,8 M\$ en baisse de 1,3 M\$ par rapport à 2018. En excluant l'endettement lié au 6 juillet 2013, cette somme était de 24,3 M\$ en baisse de 128 k\$.

La vérification externe des rapports financiers 2019 de la Ville de Lac-Mégantic et des organismes sous son contrôle a été effectuée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Le vérificateur externe est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie de la Ville de Lac-Mégantic et des organismes inclus dans son périmètre comptable pour l'exercice terminé au 31 décembre 2019.

À noter que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 ne contient aucune réserve. En effet, la confirmation du gouvernement du Québec, quant aux revenus et aux montants à recevoir, a permis au vérificateur de ne plus avoir à émettre de réserve.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement des élus et de toute l'équipe municipale dans la saine gestion des finances de la Ville. Je remercie les nombreux citoyens, les bénévoles et les organismes qui contribuent tout au long de l'année au succès et au développement de Lac-Mégantic.

Merci de votre attention.

*Julie Morin*

Julie Morin,  
Mairesse  
Le 14 juillet 2020